

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉDITEUR

AFB, 5 square Félix Nadar
94300 Vincennes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe Aubel

DIRECTRICE DE L'ÉDITION

Bénédicte Dussert

COMITÉ ÉDITORIAL

TOUR D'HORIZONS

Vu ailleurs Thierry Lefebvre, Christian Perennou,
Alice Roth

FORUM PROFESSIONNEL

Pédagogie animation Caroline Joigneau-Guesnon,
Émilie Ryckebusch

Droit police de la nature Laura Bechtel, Louis-Gérard
d'Escricenne, Nicolas Manthe, Véronique Vinot

Études recherche Gilles Landrieu, John Thompson

Management métiers Christophe Aulert,
Thibaut Rodriguez

Méthodes techniques Véronique Vinot,
Bénédicte Lefèvre, Christian Ringot

TERRITOIRES EN PROJETS

Accueil fréquentation Lydiane Estève

Aménagement gouvernance Arnaud Callec,
Pascal Cavallin, Thierry Mougey

Gestion patrimoniale Dominique Aribert,
Aurélien Daloz, Sébastien Languille, François Salmon

RÉDACTION

Rédactrices en chef Marie-Méline Berthelot,
Anne Perrin

Journaliste Christophe Tréhet, c_trehet@yahoo.fr

Maquette Agence PatteBlanche
Montpellier - aude@patte-blanche.com
04 99 74 08 83
patte-blanche.com

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Agence française pour la biodiversité
Pôle montpellierain, immeuble « Le Tabella »,
125 impasse Adam Smith, 34470 Pérols
boutique.espaces-naturels.fr

IMPRESSION

Estimprim
25110 Autechoux

ISSN n° 1637-9896

Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.
Les titres et chapeaux sont de la rédaction.



© Matteo Silvestri. Prairie fleurie.



© Delgado Rosa

L'édito

Par **Humberto Delgado Rosa**,
directeur du Patrimoine naturel, direction générale
Environnement (DG ENV), Commission européenne

La biodiversité, une priorité pour la Commission

En ouverture de ce numéro d'*Espaces naturels*, je salue le savoir-faire des acteurs français de la préservation de notre patrimoine naturel et leur engagement crucial au regard des évolutions alarmantes transcrites par les indicateurs de biodiversité.

Pour enrayer ces tendances, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité et les directives Habitats et Oiseaux sont le socle du système politique et juridique mis en place au niveau européen. L'examen à mi-parcours de notre stratégie a montré dès 2015 que nos objectifs pour 2020 ne seront pas atteints, à moins d'efforts plus ambitieux. De même, le bilan de santé des directives Nature a conclu en 2016 que, si leurs objectifs et le cadre juridique qu'elles fixent sont toujours pertinents, il est impératif d'améliorer leur mise en œuvre. La Commission en a tiré les conséquences en proposant puis déployant en 2017 le plan d'actions pour la nature, les populations et l'économie.

L'ambition française de mobiliser pour la biodiversité, concrétisée par le plan biodiversité, entre en synergie avec ces actions. Elle est également remarquable parce qu'elle place pour la première fois la protection de la nature au cœur des priorités de l'ensemble d'un gouvernement, et à égalité avec le changement climatique.

Une telle intégration de la biodiversité dans les autres politiques publiques est aussi une priorité essentielle pour la Commission, qui entend la soutenir notamment par les instruments financiers européens et en particulier par la politique agricole commune : ainsi, les propositions adoptées par la Commission pour la prochaine période de programmation ont pour objectif d'en augmenter sensiblement l'ambition environnementale et de faire place au développement de l'agro-écologie.

En parallèle, l'UE et ses États membres se sont donné deux ans pour définir leur vision de l'action pour la biodiversité après 2020 et s'accorder sur leur réponse ambitieuse aux défis inédits que nous devons relever. D'ores et déjà cependant, vos interventions quotidiennes sont autant de contributions à la mise en œuvre de nos directives, plan d'actions et stratégie, tous au service de notre patrimoine naturel et bien commun. Je tenais à vous en remercier.